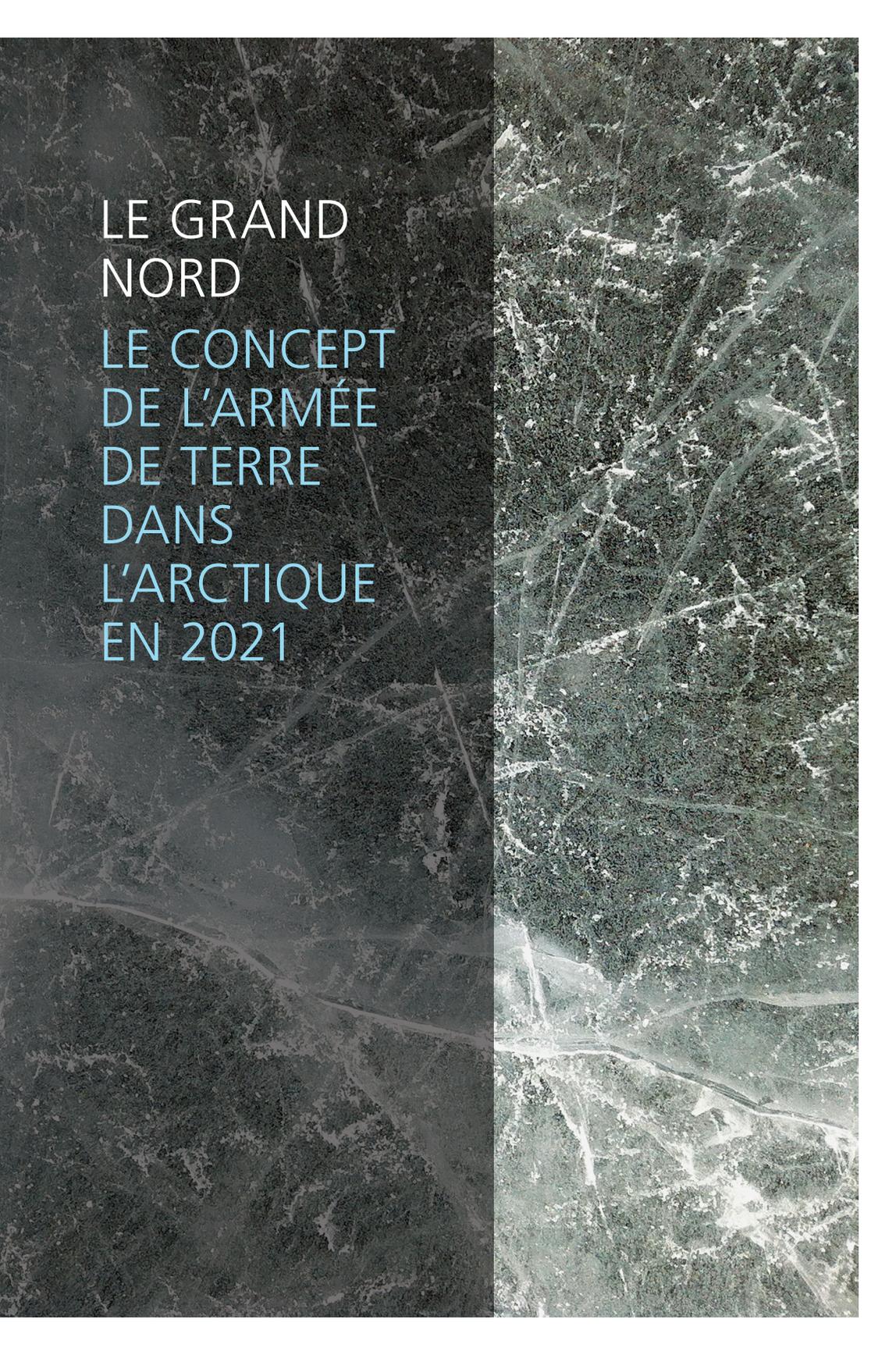


LE GRAND NORD

LE CONCEPT DE L'ARMÉE DE TERRE
DANS L'ARCTIQUE EN 2021





LE GRAND
NORD
LE CONCEPT
DE L'ARMÉE
DE TERRE
DANS
L'ARCTIQUE
EN 2021



LE GRAND NORD : LE CONCEPT DE L'ARMÉE DE TERRE DANS L'ARCTIQUE EN 2021

Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne
Kingston (Ontario), K7K 7B4, Canada

Données au sujet de la publication

1. Le Grand Nord : le concept de l'Armée de terre dans l'Arctique en 2021

Anglaise

NDID – B-GL-007-000/JP-003

Française

IDDN – B-GL-007-000/JP-004

Publication – anglaise

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada – D2-323/2013E

ISBN – 978-1-100-22580-7

Publication – française

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada – D2-323/2013F

ISBN – 978-0-660-21152-7

Version – anglaise en-ligne

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada – D2-323/2013E-PDF

ISBN – 978-1-100-22581-4

Version – française en-ligne

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada – D2-323/2013F-PDF

ISBN – 978-0-660-21153-4

Ce document officiel est publié sous l'autorité du Le commandant de l'Armée canadienne. Aucune partie ne peut en être reproduite ou publiée à nouveau ailleurs sans la permission expresse du Directeur – Concepts et schémas de la Force terrestre (DCSFT) par l'entremise du ministère de la Défense nationale.

© 2013 Ministère de la Défense nationale

CONCEPTION ET PRODUCTION

Les Publications de l'Armée canadienne, Kingston (Ontario), K7K 7B4, Canada



AVANT-PROPOS

Dans un monde en évolution incessante et souvent rapide, les défis auxquels doivent faire face les stratèges contemporains sont d'autant plus complexes. Dans ce contexte, c'est aujourd'hui que se configure l'Armée canadienne de l'avenir. S'il n'y a pas actuellement de menace militaire classique dans le Nord, l'accélération de l'activité dans cette région par suite des changements climatiques et des nouvelles initiatives économiques soulève la perspective d'autres défis à la sécurité dans les années à venir.

L'Armée canadienne doit toujours être prête à se lancer en opérations instantanément ou à court préavis, n'importe où au Canada. L'absence de menace militaire dans l'Arctique n'est pas une raison pour ignorer les risques de catastrophes naturelles, d'accidents de transport, de pandémies ou d'autres événements imprévisibles dans le Nord. Il est tout à fait possible que certains de ces événements soulèvent des défis dépassant les capacités de nos autorités locales bien formées et très expérimentées. De temps à autre, il faudra faire appel aux ressources de la nation pour soutenir les Canadiens en temps de crise. L'une de ces ressources, qui est bien entraînée à réagir aux crises, est, évidemment, l'Armée canadienne.

Le présent document décrit le concept qui représente mon orientation générale pour tout le travail de développement touchant les capacités qui auront une incidence sur nos opérations dans le « Pays du nord, puissant et libre ».

Le commandant de l'Armée canadienne,



LIEUTENANT-GÉNÉRAL
P.J. Devlin

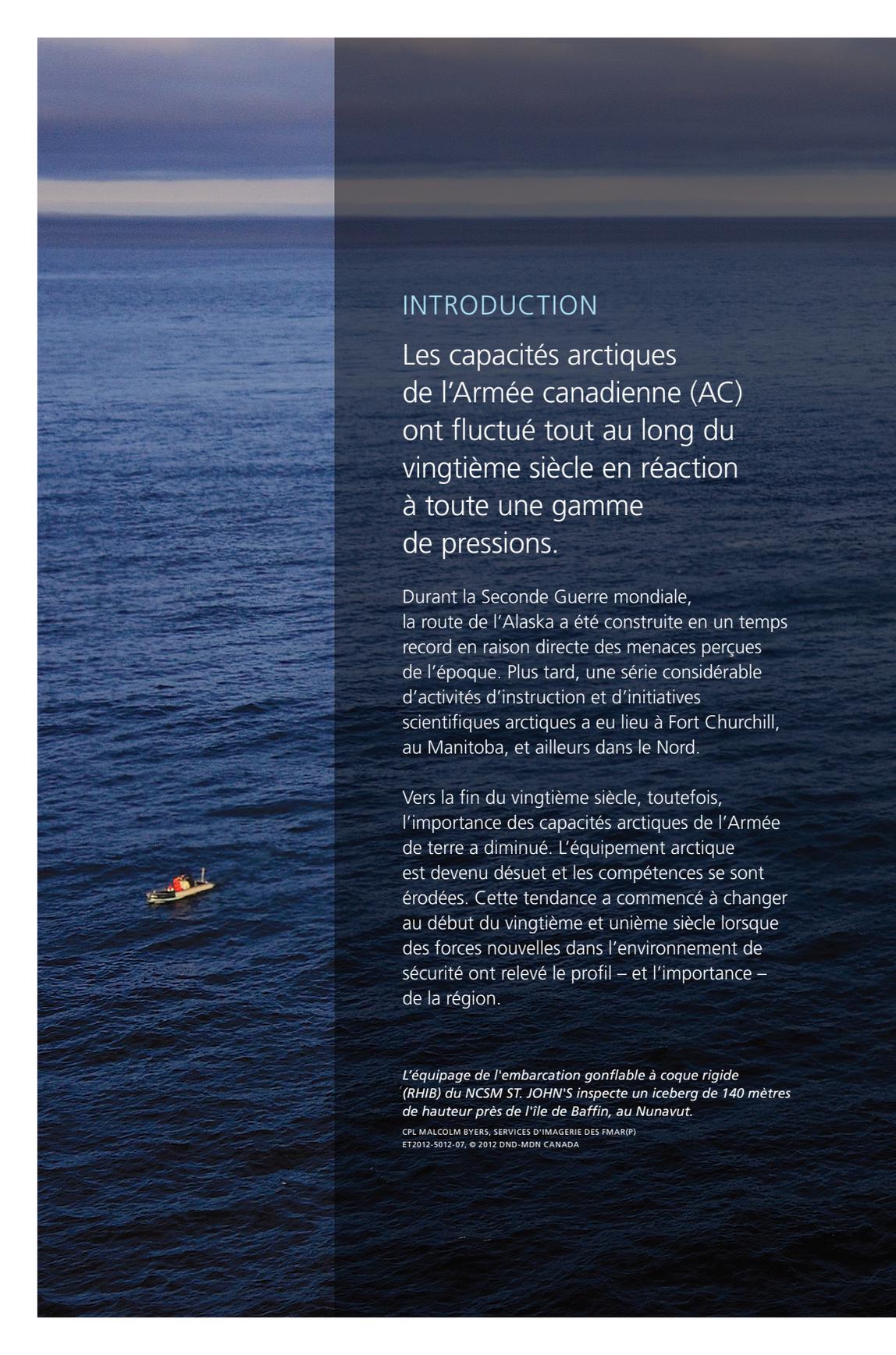
4

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021

CONTENTS

Avant-propos	3
Introduction	6
Objet	9
Contexte	10
Concept opérationnel intégré pour l'Arctique	16
Concept	19
Missions typiques	24
Rangers canadiens	28
Centre d'entraînement dans l'Arctique des FC (CEAFC) de Resolute (Nunavut)	31
Groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA)	32
Compagnie de yellowknife (P Rés)	32
Capacité d'intervention à court préavis dans l'Arctique	35
Instruction et équipement applicables à l'Arctique	36
Éléments de commandement de l'AC	39
Maintien en puissance	40
Autres facteurs à considérer	43
Soutien des services de santé	43
Collaboration	43
Infrastructure de maintien en puissance	44
Biens d'équipement	44
La dimension humaine	44
Coordination	47
Conclusion	48
Extraits de la stratégie de défense <i>Le Canada d'Abord</i> , 2008	50
Extraits du concept opérationnel intégré pour l'arctique, 2010	56
Chapitre 3 – défis en matière de défense et de sécurité	56
Questions liées à la souveraineté, aux limites territoriales et à la délimitation de la plate-forme continentale	61
Activités militaires actuelles	62
Urgences maritimes et aériennes	66
Activités aérospatiales	70



INTRODUCTION

Les capacités arctiques de l'Armée canadienne (AC) ont fluctué tout au long du vingtième siècle en réaction à toute une gamme de pressions.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la route de l'Alaska a été construite en un temps record en raison directe des menaces perçues de l'époque. Plus tard, une série considérable d'activités d'instruction et d'initiatives scientifiques arctiques a eu lieu à Fort Churchill, au Manitoba, et ailleurs dans le Nord.

Vers la fin du vingtième siècle, toutefois, l'importance des capacités arctiques de l'Armée de terre a diminué. L'équipement arctique est devenu désuet et les compétences se sont érodées. Cette tendance a commencé à changer au début du vingtième et unième siècle lorsque des forces nouvelles dans l'environnement de sécurité ont relevé le profil – et l'importance – de la région.

L'équipage de l'embarcation gonflable à coque rigide (RHIB) du NCSM ST. JOHN'S inspecte un iceberg de 140 mètres de hauteur près de l'île de Baffin, au Nunavut.

CPL MALCOLM BYERS, SERVICES D'IMAGERIE DES FMAR(P)
ET2012-5012-07, © 2012 DND-MDN CANADA



Le NCSM MONTRÉAL dans la mer du Labrador au cours de l'Opération Nanook 10.

CPL RICK AYER, SERVICES D'IMAGERIE DE LA FORMATION, HALIFAX (N.-É.), HS2010-H001-082, © 2010 DND-MDN CANADA





OBJET

Le présent document présente le concept de l'Armée de terre dans l'Arctique (CATA) et indique les capacités dont l'Armée de terre a besoin pour respecter d'ici à 2021 les obligations qui lui sont faites dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* (SDCD). Le CATA est un document accessoire et complémentaire de la SDCD, de la Directive du SM/CEMD¹ (2011), du Concept opérationnel intégré pour l'Arctique (COIA)² (2010) et du Plan d'emploi et de soutien pour le Nord des FC³. Il est tout à fait conforme à la Stratégie pour le Nord du Canada⁴ (2009) et à l'Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique⁵ (2010), il les complète et il est censé servir de guide au processus de développement des capacités de l'Armée de terre.

9

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021

1. Directive du SM/CEMD pour le MDN/FC dans le Nord du Canada, 12 avril 2011.
2. Concept opérationnel intégré pour l'Arctique (COIA), Chef – Développement des forces, 23 août 2010.
3. Plan d'emploi et de soutien pour le Nord des FC (PESNFC), novembre 2012.
4. Document publié par le (à l'époque) ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 26 juillet 2009.
5. Document publié par le ministère des Affaires étrangères, 20 août 2010.

CONTEXTE

L'Arctique canadien, qui est une étendue de près de quatre millions de kilomètres carrés située au nord du soixantième parallèle, représente près de 40 p. 100 des terres émergées du Canada et compte seulement un peu plus de 100 000 habitants. Au cours des dernières décennies, une diminution importante de la couche de glace saisonnière de l'Arctique a ouvert la voie à des activités accrues de navigation, de tourisme et d'exploration des ressources⁶ dans la région. Il n'existe pas de menace militaire classique dans le Nord à l'heure actuelle⁷, mais les activités accrues découlant des changements climatiques et des nouvelles possibilités économiques soulèvent la perspective que se manifestent d'autres défis en matière de sécurité tels que le crime organisé, l'immigration illégale, la dégradation de l'environnement et la possibilité d'une catastrophe⁸.

Reconnaissant ces nouvelles possibilités et ces nouveaux défis, le gouvernement du Canada range l'Arctique dans ses principales priorités⁹. Ainsi que le premier ministre Stephen Harper l'a noté en 2008, « l'importance géopolitique de l'Arctique et son intérêt pour le Canada n'ont jamais été aussi grands. Voilà

6. Ceci inclut les combustibles fossiles de même que les autres ressources minérales et les gemmes. Selon les estimations du US Geological Survey (2008), 22 p. 100 des réserves non découvertes de combustibles fossiles de la planète pourraient se trouver dans la région arctique circumpolaire.
7. COIA, chapitre 3.
8. Le risque de catastrophe dans l'Arctique va des incidents aériens ou maritimes de grande envergure aux déversements d'hydrocarbures et aux catastrophes naturelles, ce qui inclut les incendies, les inondations et les phénomènes sismiques majeurs. Fait à noter, bien que les litiges frontaliers aient attiré beaucoup d'attention dans la presse générale (par exemple les visites canadiennes et danoises ayant pour but de planter un drapeau sur l'île Hans entre 1984 et 2004) et bien que les commentateurs sachent recourir très efficacement à des appels fondés sur l'émotion et à un langage incendiaire, la déclaration d'Iluissat de 2008 a envoyé un signal clair et raisonnable. Des ministres des cinq États côtiers limitrophes de l'océan Arctique ont à l'occasion de cette conférence insisté de nouveau sur leur engagement envers un règlement ordonné de toutes les revendications qui peuvent se recouper dans l'Arctique.
9. Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, 2008.

10

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021



Des techniciens en recherche et sauvetage des FC (sgt Janick Gilbert, cplc Cory Cisyk et cplc Scott McDougal) atterrissent après un saut rafraichissant à partir d'un CC130 Hercules, à Fort Eureka, au Nunavut.

SGT ERROL MOREL, CENTRE D'INSTRUCTION SUPERIEURE EN GUERRE TERRESTRE DES FORCES CANADIENNES 2009. YK2009-0403-125



Le sdt Scott Smiley en train d'ériger une antenne dans le cadre des opérations à Iqaluit, au Nunavut.

SGT KEV PARLE, 16E ESCADRE BORDEN, BM2011-2016-69, © 2011 DND-MDN CANADA





pourquoi notre gouvernement a lancé son ambitieuse Stratégie pour le Nord axée sur la responsabilité intemporelle si élégamment exprimée dans la version anglaise de l'hymne national "to keep the True North strong and free" (Pays du nord, puissant et libre) », stratégie qui inclut des programmes et des initiatives qui font intervenir non seulement les forces armées du Canada, mais aussi différents autres ministères et organismes¹⁰. »

La Stratégie pour le Nord du gouvernement, qui date de 2009, mentionnait quatre piliers d'intervention du gouvernement dans la région: souveraineté, développement social et économique, protection de l'environnement et amélioration de la gouvernance dans le Nord. Le rôle du MDN / des FC dans une approche exhaustive dans l'Arctique se situe en grande partie dans le pilier de la souveraineté de la Stratégie pour le Nord. Ce rôle est largement défini dans la SDCD et le COIA.

10. Un autre exemple de l'importance croissante de l'Arctique s'est produit en 2012. Cette année-là, le Chef d'état-major de la Défense a été l'hôte d'une réunion historique des chefs d'état-major de la Défense et de représentants militaires de haut rang de chacun des huit pays du Nord (le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis) à Goose Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Après la réunion, le Général Natynczyk a déclaré : « Durant les courts moments passés ensemble, je crois que nous, représentants des Forces canadiennes, avons réussi à améliorer nos rapports interarmées avec nos voisins des régions nordiques. La réunion nous a permis de faire un pas en avant pour améliorer la communication et les relations, et d'accomplir des progrès sur la base des initiatives de collaboration déjà en cours dans le Nord ». 13 avril 2012, consulté en octobre 2012 à www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?id=4151.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) assure le leadership horizontal et la coordination globale de la Stratégie pour le Nord, alors que d'autres ministères et organismes restent chargés de la plupart des questions de sécurité dans le Nord. Le rôle des FC dans les opérations arctiques va donc normalement être d'appuyer d'autres ministères et organismes dans l'exécution de leur mandat, en particulier en ce qui concerne les préoccupations en matière de sécurité dans la région¹¹. Les FC vont aussi aider à renforcer la sécurité et à démontrer la souveraineté du Canada dans l'Arctique en exécutant des opérations de surveillance et de contrôle et en assurant une présence visible.

Le COIA, qui découle de la SDCD, exprime clairement le thème central des capacités des FC dans l'Arctique.

11. Les exceptions essentielles à cet énoncé incluent les missions de recherche et sauvetage (SAR) et d'intervention en cas de catastrophe aérienne (CATAIR) et de catastrophe maritime (CATMAR), que les FC vont diriger.



Des patrouilleurs (1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens et autres membres des FC) se regroupent près de leurs komatiks avant de quitter Resolute Bay, au Nunavut.

SGT MATTHEW MCGREGOR, CAMÉRA DE COMBAT DES FORCES CANADIENNES, IS2012-1008-02, © 2012 DND-MDN CANADA



CONCEPT OPÉRATIONNEL INTÉGRÉ POUR L'ARCTIQUE

Thème central : « Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes vont soutenir les objectifs stratégiques du gouvernement du Canada dans l'Arctique grâce à une approche pangouvernementale des activités de défense¹². Ils vont pour y parvenir **mener** dans les domaines touchant les compétences et les capacités de base prescrites dans les lois par le gouvernement, **soutenir** directement des activités nationales quand ils en sont chargés et lorsque des capacités de défense peuvent être utilisées de façon efficace en appui d'autres ministères, organismes et autorités provinciales ou territoriales et enfin **participer** pleinement, à titre de membre engagé de la communauté de l'Arctique, aux activités qui soutiennent les objectifs du gouvernement¹³. »

12. Il faut notamment comprendre à fond l'environnement stratégique, définir les problèmes avec exactitude et fixer les buts comme il convient et être en mesure d'appliquer une approche multidisciplinaire.

13. Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, p. 6-9. À noter que ce thème central soutient la SDCC, plus précisément en ce qui concerne la défense du Canada et de l'Amérique du Nord, principalement en appui des quatre premières des six missions qui figurent dans la SDCC.

Différentes initiatives sont actuellement à divers stades de planification ou de réalisation, en raison de la politique et de l'orientation stratégiques du gouvernement, à divers stades de planification ou de réalisation, notamment :

- l'acquisition de navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique (NPEA);
- l'établissement de l'installation maritime de la Défense nationale à Nanisivik (IMIN);
- la modernisation des Rangers canadiens;
- l'établissement d'un Centre d'entraînement dans l'Arctique des FC (CEAFC) à Resolute, ainsi que l'a annoncé le premier ministre¹⁴;
- l'instruction et l'équipement de quatre groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA) de la P Rés basés dans le sud du Canada;
- l'établissement d'une compagnie de la P Rés à Yellowknife.

14. S. Harper, discours, « Assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique », 12 août 2006, Iqaluit, Nunavut. Consulté à <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1275>.



Un hélicoptère CH124 Sea King décolle du NCSM ST. JOHN'S pour aller faire une reconnaissance des conditions météo et de la glace près de l'île de Baffin, au Nunavut.



CONCEPT

L'Armée de terre du Canada a manifestement un rôle à jouer dans le renforcement des capacités du pays dans l'Arctique. Il est par conséquent crucial d'énoncer clairement un concept permettant d'éclairer la manière dont l'Armée de terre doit mettre sur pied des forces en vue des opérations menées dans cette région afin de relever les défis uniques que celle-ci peut poser au cours des prochaines années. Essentiellement, le fondement de ce genre de concept consiste à fournir une composante terrestre efficace pour aider à atteindre les objectifs du gouvernement du Canada dans la région. Il exige plus précisément que l'Armée de terre soit apte à mettre sur pied des forces suffisantes à un état de préparation approprié pour aider à faire face à la gamme des objectifs et des contingences que le gouvernement du Canada (GC) a précisés.

Les défis que posent le climat, la géographie, la distance, les infrastructures et la population clairsemées du Nord sont substantiels. Cela dit, le concept de l'Armée de terre dans l'Arctique (CATA) 2021 est une variante du concept d'emploi de la force (c'est-à-dire la capacité d'exécuter des opérations adaptables et dispersées), selon lequel l'AC est basée là où elle peut avec le plus d'efficacité et d'efficacité entrer en contact avec la majeure partie de la population du Canada et la desservir. Autrement dit, l'AC s'installe dans des endroits proches des centres de gravité, ou des grands centres démographiques, du Canada. Pour desservir les Canadiens qui n'habitent pas dans un grand centre ou à proximité, l'AC va maintenir une présence de liaison, de planification et de connaissance de la situation et va se déplacer dans les meilleurs délais pour desservir ces Canadiens lorsque le besoin se manifeste.

19

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021

Les éléments subordonnés de ce concept supposent un accent renouvelé portant sur un effort général d'instruction et d'équipement des forces utilisées dans l'Arctique, des sous-unités arctiques habilitées à niveau de préparation élevée, un système de maintien en puissance solide et les capacités requises de commandement, de contrôle, de surveillance, de liaison et de planification. Les FC doivent essentiellement pouvoir développer un éventail de capacités de l'AC destinées à être utilisées dans tout l'Arctique. La nature des capacités en question est semblable à celle des capacités qui sont actuellement disponibles dans le Sud, mais ces capacités doivent inclure l'instruction, l'équipement, l'état de préparation, l'aptitude à être déployées, le maintien en puissance et le commandement et contrôle appropriés nécessaires à leur utilisation dans l'environnement vaste et souvent inhospitalier de l'Arctique. Même si les températures hivernales extrêmes peuvent être le premier aspect de l'environnement auquel on pense, elles ne sont qu'un aspect des nombreux défis auxquels les troupes canadiennes font face dans l'Arctique¹⁵.

15. Les autres défis incluent la large plage de températures, le caractère imprévisible de la présence de vastes étendues de glace, les défis de la navigation au sol (dans la toundra, dans les tourbières, au travers des obstacles faits de glace et d'eau, en terrain montagneux et sur les plages associées à des étendues d'eau douce et salée), mais aussi la flore et la faune (y compris les animaux carnivores et les insectes), l'isolement extrême et l'absence relative d'infrastructures essentielles et de capacités de maintien en puissance.



Des membres du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en patrouille dans les montagnes Augustus au nord-ouest de Cambridge Bay, au Nunavut.

CPLC JOHN BRADLEY, A52006-0211A



Le parc de véhicules terrestres au service des scientifiques de RDDC tout au long de l'expérience interarmées des FC dans l'Arctique 2012, île Devon, au Nunavut.

MAJ JOHN SHEAHAN, CENTRE DE GUERRE TERRESTRE DE L'ARMÉE CANADIENNE, OTT-12-15332, © 2012 DND-MDN CANADA





Afin de satisfaire ces exigences, l'AC va accroître les capacités arctiques en préparant des forces, ce qui inclut l'instruction et l'équipement, en vue d'une large gamme de missions possibles. Une des tâches fondamentales, dans la région, va être d'assurer une présence, la surveillance et la liaison. Les Rangers canadiens vont demeurer une présence cruciale et durable sur le terrain, précieuse dans bien des rôles, notamment en étant les yeux et les oreilles dans le cas de la surveillance courante, en servant de guides, de conseillers culturels locaux et d'interprètes et en étant le cœur de notre capacité de liaison à bien des endroits tout en restant disponibles sur-le-champ pour soutenir l'administration locale ou d'autres organismes. Les déploiements et les activités d'instruction dans l'Arctique vont prendre la forme d'opérations expéditionnaires; ils vont s'efforcer d'être entièrement autonomes et chercher à avoir un impact nul sur l'environnement fragile du Nord. L'état-major de l'Armée de terre va à cette fin continuer à collaborer avec le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN), la Marine royale canadienne, l'Aviation royale canadienne, le Chef du personnel militaire (CPM) et chacun des autres ministères compétents.

Missions typiques. Les missions typiques exécutées dans l'Arctique devraient normalement inclure les missions d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés, le soutien des opérations de recherche et sauvetage au sol (GSAR), d'intervention en cas de catastrophe aérienne (CATAIR) ou de catastrophe maritime (CATMAR) et le soutien générique d'un large éventail de missions du gouvernement du Canada. Les missions atypiques peuvent inclure les opérations de contre-terrorisme ou d'autres activités du COMFOSCAN. L'intention, pour différentes missions, serait de déployer à l'endroit voulu une force capable de demeurer complètement autonome¹⁶ pendant une longue période, compte tenu des caractéristiques particulières des différentes parties de l'Arctique¹⁷. Une solution possible permettant d'accroître les perspectives de réussite des missions, et de réduire en même temps les risques d'atteinte à l'environnement associés aux fragiles écosystèmes de l'Arctique, serait de limiter l'ampleur de la mission, ce qui réduirait la quantité des ressources de maintien en puissance nécessaires.

16. Étant donné que les conditions météorologiques peuvent fermer certaines collectivités nordiques pendant de longues périodes (21 jours de forts vents et de visibilité nulle ne sont pas inhabituels dans certaines régions) et que les collectivités reçoivent dans certains cas au maximum chaque année l'équivalent d'un chaland d'approvisionnement, la mesure dans laquelle la force est autonome est capitale, aussi bien pour la force que pour la population qu'elle s'est déployée pour aider.
17. Bien que ce soit de la plupart des points de vue l'idéal, il sera dans bien des missions extrêmement difficile et même impossible d'obtenir une force complètement autonome. Le système national de maintien en puissance décrit au paragraphe 24 est pour cette raison un élément essentiel du présent concept.



Le détachement A, 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens près de Snowblind Bay, au Nunavut.

SGT MATTHEW MCGREGOR, CAMERA DE COMBAT 2012, IS2012-1011-14, © 2012 DND-MDN CANADA



Inukshuk sur l'île Oopik, près de la SFC Alert, au Nunavut.

CPL SHILO ADAMSON, CAMÉRA DE COMBAT, 2010 IS2010-3012-04





En gros, le CATA 2021 compte huit éléments principaux (quatre anciens et quatre nouveaux)¹⁸ :

- hausse du nombre des Rangers canadiens et modernisation;
- établissement d'un Centre d'entraînement dans l'Arctique des FC (CEAFC) à Resolute;
- établissement de quatre groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA) de la P Rés basés dans le sud du Canada;
- établissement d'une compagnie de la P Rés à Yellowknife;
- développement de capacités arctiques, de l'ordre de la sous-unité, chargées d'intervenir dans un court délai;
- revitalisation de l'instruction et de l'équipement arctiques de la force de campagne (de la Force régulière et de la Réserve);
- amélioration des éléments de commandement existants de l'AC en vue de leur utilisation dans l'Arctique;
- développement d'une capacité nationale solide permettant de soutenir des déploiements non prévus partout dans l'Arctique¹⁹.

18. Les quatre premiers des huit éléments principaux ont déjà été annoncés. Les quatre derniers sont nouveaux. Les initiatives vont dans tous les cas profiter d'une analyse plus poussée à mesure que le processus de développement des capacités évolue.

19. Cette capacité nationale pourrait inclure, entre autres, le CANOSCOM, le Commandement des opérations interarmées du Canada et d'autres ministères compétents.

Rangers canadiens.

Afin d'accroître les effectifs des premiers intervenants municipaux et territoriaux et de les soutenir quand on fait appel à eux, les Rangers vont être les premiers intervenants des FC. L'instruction et l'équipement des Rangers vont se poursuivre en appui des tâches de souveraineté et des tâches nationales changeantes et les Rangers vont être dotés de capacités améliorées de mobilité, de communication et de surveillance.



Sam Omik, un Ranger canadien de ruisseau Pond, en patrouille entre Resolute Bay et Isachsen, au Nunavut.

SGT NORM MCLEAN, CAMÉRA DE COMBAT DES FORCES CANADIENNES, NO IS2011-0004-17.JPG, © 2011 DND-MDN CANADA,





Des membres du 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens et des techniciens de recherche et sauvetage des FC démarrent les motoneiges au Centre d'instruction dans l'Arctique des FC, à Resolute Bay, au Nunavut.



Centre d'entraînement dans l'Arctique des FC (CEAFC) de Resolute (Nunavut).

Une série d'ententes efficaces existe depuis un certain nombre d'années entre le Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre des FC, l'École de recherche et de sauvetage des FC et l'Étude du plateau continental polaire (EPCP) en vue du soutien de l'instruction dans l'Arctique aux environs de Resolute. L'AC contribue à un agrandissement des installations à la base de l'EPCP de Resolute afin de mieux soutenir à l'avenir les besoins d'instruction dans l'Arctique. La construction est censée se terminer en 2013. On ne s'attend pas à ce que, dans l'avenir prévisible, l'agrandissement dépasse les besoins d'hébergement, de C2 et de provisions de maintien en puissance rudimentaire d'un groupe-compagnie. L'utilisation du CEAFC est censée inclure différentes activités, comme le montre le tableau ci-après.

Utilisateur	Événement	Sessions par année	Jours-personnes par année
Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre des Forces canadiennes	Cours de conseiller sur les opérations dans l'Arctique	1	1 500
Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC)	Opérations Nanook et Nunavut	2	4 000
Armée canadienne/COIC	Instruction des groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique	2 ou plus	Inclus ci-dessus
Armée canadienne/COIC	Instruction du 1 ^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens	2 ou plus	Inclus ci-dessus
Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada	À déterminer	À déterminer	À déterminer
École de recherche et de sauvetage des FC	Instruction en recherche et sauvetage	À déterminer	100
École de survie et de médecine de l'air des FC	Instruction en survie	À déterminer	250

Groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique

(GCIA). Chaque SFT a conformément aux directives du commandant de l'Armée canadienne (CAC)²⁰, constitué un GCIA chargé d'atteindre les objectifs du GC sous les ordres de la FOIN. Une fois qu'ils auront la capacité opérationnelle totale, les GCIA vont renforcer les premiers intervenants dans un délai de 30 jours. Chacun des quatre GCIA, qui proviennent principalement de la P Rés, va être maintenu à un haut niveau de préparation et va être capable de se déployer à n'importe quel moment de l'année.

Compagnie de Yellowknife (P Rés).

La compagnie de Yellowknife, qui est un élément du concept de l'Armée de terre dans l'Arctique, est l'unité située le plus au nord au Canada. Son instruction se concentre sur les habiletés du fantassin. Cette compagnie sert de lien entre l'Armée de terre et les Canadiens « vivant au nord du soixantième parallèle ».

20. CLS 3000-1 (DDFT) 2 février 2010 Plan directeur de mise en œuvre – Capacité opérationnelle initiale – Groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique.





Systèmes de largage de conteneurs à partir d'un CC130 Hercules en soutien de la compagnie Charlie, 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, au Grand lac des Esclaves (T.N.-O.)

Des soldats en train d'installer du matériel de communication à Resolute Bay, au Nunavut.

SGT MATTHEW MCGREGOR, CAMÉRA DE COMBAT DES FORCES CANADIENNES, IS2012-1005-08, © 2012 DND-MDN CANADA





Capacités d'intervention à court préavis dans l'Arctique.

Le commandant de l'Armée canadienne a chargé des éléments de l'ordre de l'unité d'être prêts à se déployer dans un court délai pour exécuter des opérations nationales. Les plans de circonstance (CONPLAN) existants exigent la mise sur pied (et le soutien) des éléments prenant part à une mission d'intervention en cas de catastrophe aérienne (CATAIR)²¹, d'une force opérationnelle exécutant des opérations d'assistance humanitaire²² et de quatre unités d'intervention immédiate²³. Étant donné que 40 p. 100 des terres émergées du Canada sont au nord du soixantième parallèle, la possibilité qu'une de ces opérations de contingence (OPCON) ou plus inclue des opérations exécutées dans l'Arctique est très réelle. L'équipement et l'instruction que reçoivent les compagnies d'avant-garde (et leurs unités d'intervention immédiate d'appartenance) et l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) peuvent ne pas être suffisants pour leur permettre d'exceller dans les opérations dans l'Arctique. Par conséquent, la capacité de maintenir un ensemble approprié de troupes incluant au moins une sous-unité de la Force régulière à haut niveau de préparation en vue de missions dans l'Arctique est un élément clé du concept de l'Armée de terre dans l'Arctique 2021²⁴. La mise sur pied d'une force comptant un nombre approprié de sous-unités pour partager la tâche dans le temps et aussi pour partager l'occasion qu'offre une instruction de niveau avancé dans l'Arctique va faire partie intégrante du succès. Étant donné l'instruction et l'équipement spéciaux dont cette sous-unité a besoin, il n'est pas obligatoire que l'assignation de cette responsabilité aux compagnies d'avant-garde existantes soit la seule solution envisagée. Un examen minutieux des contraintes du Plan de gestion de l'état de préparation existant et des besoins applicables à l'Arctique vont aussi éclairer le processus de l'analyse PRICIE afin de déterminer une source appropriée des capacités.

21. Un groupe de soutien aéroporté (de 12 personnes) et deux officiers de liaison sont soumis à un préavis de mouvement de 12 heures, conformément au CONPLAN 10250/10, Intervention des FC en cas de catastrophe aérienne (CATAIR), Canada COM 3350-1 (J5 Cont 3), du 16 août 2010.
22. L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) compte 287 personnes, dont 157 des forces terrestres, sont soumises à un préavis de mouvement de 12 à 48 heures, conformément au CONPLAN 20855/10 du COMFEC RENAISSANCE – PLAN DE CONTINGENCE DU COMFEC POUR LES OPÉRATIONS HUMANITAIRES, 3301-5-2 (ACOS Intl), du 3 septembre 2010.
23. Chacun des quatre secteurs de la FOI a une unité d'intervention immédiate (d'environ 350 personnes) soumise à un préavis de mouvement de huit à 24 heures, conformément au document CANADA COMMAND DIRECTION FOR DOMESTIC OPERATIONS (CCDDO) Int V1 3000 1 (Canada COM J3) du 6 février 2006.
24. Les niveaux de préparation appropriés vont être déterminés à mesure que le concept évolue.

Instruction et équipement applicables à l'Arctique. La force de campagne a besoin d'un accent renouvelé sur l'instruction et l'équipement pour disposer de capacités solides lui permettant d'exécuter des opérations dans l'Arctique. Cette instruction doit, pour procurer aux FC une agilité suffisante, être entreprise par un large ensemble d'unités (de la Force régulière et de la Réserve) de la force de campagne et elle doit inclure des déploiements durant lesquels les unités s'exercent à exécuter des opérations dans l'Arctique dans un contexte d'approche exhaustive (souvent, par exemple, avec d'autres éléments des FC, d'autres ministères et d'autres parties prenantes). Cet accent renouvelé sur l'instruction va s'accompagner d'un effort visant à renouveler la gamme complète des ensembles d'équipement arctique individuel et collectif, ce qui va permettre une instruction plus ambitieuse. Avec le temps, les capacités revigorées permettant à l'Armée canadienne d'exécuter des opérations dans l'Arctique promettent, de concert avec les nouvelles capacités arctiques acquises à la suite des activités d'instruction et des opérations des sous-unités, y compris les opérations dans le Nord, et avec les leçons retenues de l'instruction dispensée au Centre d'entraînement dans l'Arctique des FC (AFC) de Resolute, une amélioration marquée des capacités arctiques à la grandeur de l'Armée de terre. La composante de ce processus d'amélioration des capacités qui concerne l'achat des biens d'équipement va être cruciale.

36

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021



Le NCSM SUMMERSIDE passant près d'un iceberg dans le détroit de Davis, durant l'Opération Nanook 11.

CPL RICK AYER, SERVICES D'IMAGERIE DE LA FORMATION, HALIFAX, N.-É., HS2011-H003-088, © 2011 DND-MDN CANADA



Des conteneurs renfermant le matériel de communication du poste de commandement photographiés à la brunante à Tsiigehtchic (T.N.-O.)

SGT FRANK HUDEC, COMMANDEMENT CANADA DES FORCES CANADIENNES, CC2012-0821-001, © 2012 DND-MDN CANADA





Éléments de commandement de l'AC.

Le déploiement dans l'Arctique, dans un court délai, de forces préparées et équipées de façon appropriée va offrir à nos troupes les conditions de succès voulues seulement si elles sont guidées comme il convient par une capacité de commandement et contrôle solide. L'avantage qu'il y a à équiper un nombre approprié d'éléments de commandement en vue d'opérations dans l'Arctique et à leur donner une formation devrait être évident. L'utilisation possible de ces QG va aller d'un élément de commandement de composante terrestre à un élément de commandement de force opérationnelle ou de force opérationnelle interarmées²⁵.

25. La taille de la capacité de C2 pourrait aller du QG de bataillon constituant une CCT, dans le cas du déploiement d'une compagnie, au QG de la 1 Div CA assurant le commandement d'une FOI dans le cas d'une situation d'urgence majeure.

Maintien en puissance. L'AC doit contribuer à un système de maintien en puissance des FC applicable aux opérations dans l'Arctique, aussi bien pour ce qui est des activités prévues que pour ce qui est des activités d'intervention en cas de crise. Des mesures appropriées de maintien en puissance sont cruciales pour le concept de l'Armée de terre dans l'Arctique. Chaque force déployée dans l'Arctique va dépendre d'un système solide et souple qui exige beaucoup de ressources et qui est sensible aux pressions de nature environnementale. Les leçons tirées des activités d'instruction existantes des GCIA et des déploiements interarmées associés aux opérations de souveraineté vont toutes contribuer au savoir collectif qui est essentiel pour relever les nombreux défis de maintien en puissance auxquels nos commandants vont sûrement devoir faire face. Si la définition de la gamme complète des besoins de maintien en puissance de l'AC qu'il faut satisfaire en vue de déploiements possibles dans l'Arctique peut être prématurée, l'existence d'un système solide de maintien en puissance des FC (tant les capacités organiques de l'AC et des FC que les éléments habilitants présents dans l'Arctique) va être essentielle au déploiement de capacités dans l'ensemble de la région. Cela dit, un processus itératif et axé sur la collaboration faisant intervenir d'autres entités de niveau un (et peut-être d'autres ministères) devrait offrir une certaine souplesse relativement aux besoins de maintien en puissance applicables aux capacités futures de l'AC dans l'Arctique.



Patrouille (1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens) circulant en motoneige et tirant des komatiks en route vers Isachsen, au Nunavut.

SGT MATTHEW MCGREGOR, CAMÉRA DE COMBAT DES FORCES CANADIENNES, I52012-1013-08, © 2012 DND-MDN CANADA



Un CC138 Twin Otter en mission de ravitaillement d'une patrouille des Rangers canadiens près du fjord Viks, au Nunavut.

SGT MATTHEW MCGREGOR, CAMÉRA DE COMBAT, IS2012-1011-04, © 2012 DND-MDN CANADA



AUTRES FACTEURS À CONSIDÉRER

Soutien des services de santé. Les opérations dans l'Arctique présentent des défis uniques en matière de soutien des services de santé. Il va falloir soit élaborer à partir de zéro un ensemble approprié d'activités d'instruction, d'équipement et de TTP, soit les faire renaître de ressources existantes. Une planification et une coordination détaillées, en particulier en ce qui concerne la possibilité de délais accrus de traitement et d'évacuation des victimes, vont être nécessaires pour atténuer les risques et garantir des niveaux appropriés de soutien médical.

Collaboration. La rudesse, l'étendue et l'isolement de l'environnement du Nord attribuent une importance supérieure à la normale aux rôles des communications, de la mobilité et du maintien en puissance en tant qu'éléments habilitants essentiels des capacités de l'AC dans l'Arctique. Les questions de mobilité tactique vont être réglées en partie par une stratégie d'achat d'équipement arctique. L'aviation tactique et maritime va aussi être une capacité cruciale dans diverses situations d'urgence. La mobilité opérationnelle et stratégique va presque certainement continuer de relever de la MRC et de l'ARC et va être coordonnée par le COIC au besoin. Peu importe la façon dont les solutions de mobilité de l'AC s'orientent, la question du maintien en puissance est un aspect dont toutes les parties prenantes doivent s'occuper de façon constante. Plus clairement, l'expression « toutes les parties prenantes » est loin, dans une approche vraiment exhaustive, de se limiter à l'AC, aux FC et même au MDN. Par exemple, l'EPCP prévoit chaque année des services de mobilité aérienne et de maintien en puissance pour de nombreuses expéditions scientifiques dans l'Arctique. L'EPCP est une organisation parmi tant d'autres qui entretiennent une série de caches (principalement, mais pas exclusivement, de carburant) dans tout le Nord. D'autres aviateurs, marins et même chasseurs ont des pratiques similaires. L'importance de solutions de maintien en puissance, de mobilité et de communication de ce genre axées sur la collaboration est essentielle non seulement pour planifier de futurs déploiements de l'Armée de terre mais aussi pour garantir que la souplesse voulue pour réagir à des besoins imprévus dans l'Arctique existe dans tous les domaines.



Infrastructure de maintien en puissance.

Une infrastructure qui pourrait dans l'Arctique être très précieuse pour le maintien en puissance de l'AC est progressivement établie et améliorée par un large éventail de parties prenantes. Des solutions de soutien globales vont être conçues en fonction de la tâche à exécuter et elles vont normalement combiner un réseau en étoile, une livraison juste-à-temps des ressources de soutien des FC assurée par des moyens de transport des FC ou par un transporteur exécutant un contrat et des marchés de services directs du type unique et du type offre à commandes. Il est entièrement possible que ce système de ressources de maintien en puissance puisse assurer au MDN et à toute une gamme d'autres parties prenantes, y compris d'autres ministères, à des organismes commerciaux et à la population, des services d'urgence et des services courants.

Biens d'équipement. Un projet d'immobilisations, CA 1212 Amélioration de la mobilité intérieure et dans l'Arctique, est en cours afin de satisfaire une large gamme de besoins applicables à l'Arctique.

La dimension humaine. Il existe toute une gamme de questions relatives au personnel dont il faut encore s'occuper à fond en raison de la nature particulière des opérations dans l'Arctique, notamment le statut des réservistes qui prennent part à des opérations au nord du soixantième parallèle, la résilience des soldats du Canada méridional (ou urbain) exposés aux rudes conditions de l'Arctique (l'hiver et durant les autres saisons), la sensibilisation des habitants du Sud à la culture et le bien-être spirituel du personnel déployé et les victimes des crises qui surviennent dans l'Arctique.



Camp de base de l'expérience interarmées des FC dans l'Arctique, à l'île Devon, au Nunavut.

MAJ JOHN SHEAHAN, CENTRE DE GUERRE TERRESTRE DE L'ARMÉE CANADIENNE, OTT-12-19142, © 2012 DND-MDN CANADA





Des Rangers canadiens et d'autres membres des Forces canadiennes partent en patrouille de Resolute Bay, au Nunavut.

Coordination. Les prochaines étapes du processus vont entre autres choses consister à clarifier les interdépendances au sein des FC et du MDN, qui sont dans bien des cas cruciales pour le déploiement sans danger, opportun et efficient des capacités de l'AC dans l'Arctique. Au niveau ministériel, par exemple, le SMA(IE) s'occupe du transfert des responsabilités, processus qui consiste à transférer l'administration de terres et de ressources du gouvernement fédéral au gouvernement des territoires. Le transfert des responsabilités qui s'appliquent au Yukon est terminé; le processus qui s'applique aux T.N.-O. est en cours (il doit être terminé le 1er avril 2014) et celui qui s'applique au Nunavut va commencer à une date ultérieure. Le MDN va alors administrer différents endroits dans le Nord (il s'agit actuellement de réserves relevant d'AADNC). Ces processus et d'autres pourraient avoir une incidence sur les modalités administratives en vigueur dans l'Arctique au sein de l'AC, du COIC et d'autres organismes, y compris le SMA(IE), et entre eux.

Il faut en outre étudier à fond et codifier l'interopérabilité des ressources maritimes, terrestres et aériennes et l'intégration des capacités militaires avec les parties prenantes qui vont souvent mener des opérations dans l'Arctique (organisations du niveau un du MDN et autres ministères).

Les relations, les besoins et les attentes que les états-majors des trois armées ont en commun, les capacités qu'ils mettent sur pied et le COIC et les parties prenantes externes font tous partie intégrante du développement des capacités de l'AC applicables à l'Arctique. La participation de parties prenantes importantes autres que le MDN et le GC est essentielle pour l'élaboration d'une voie à suivre efficiente.

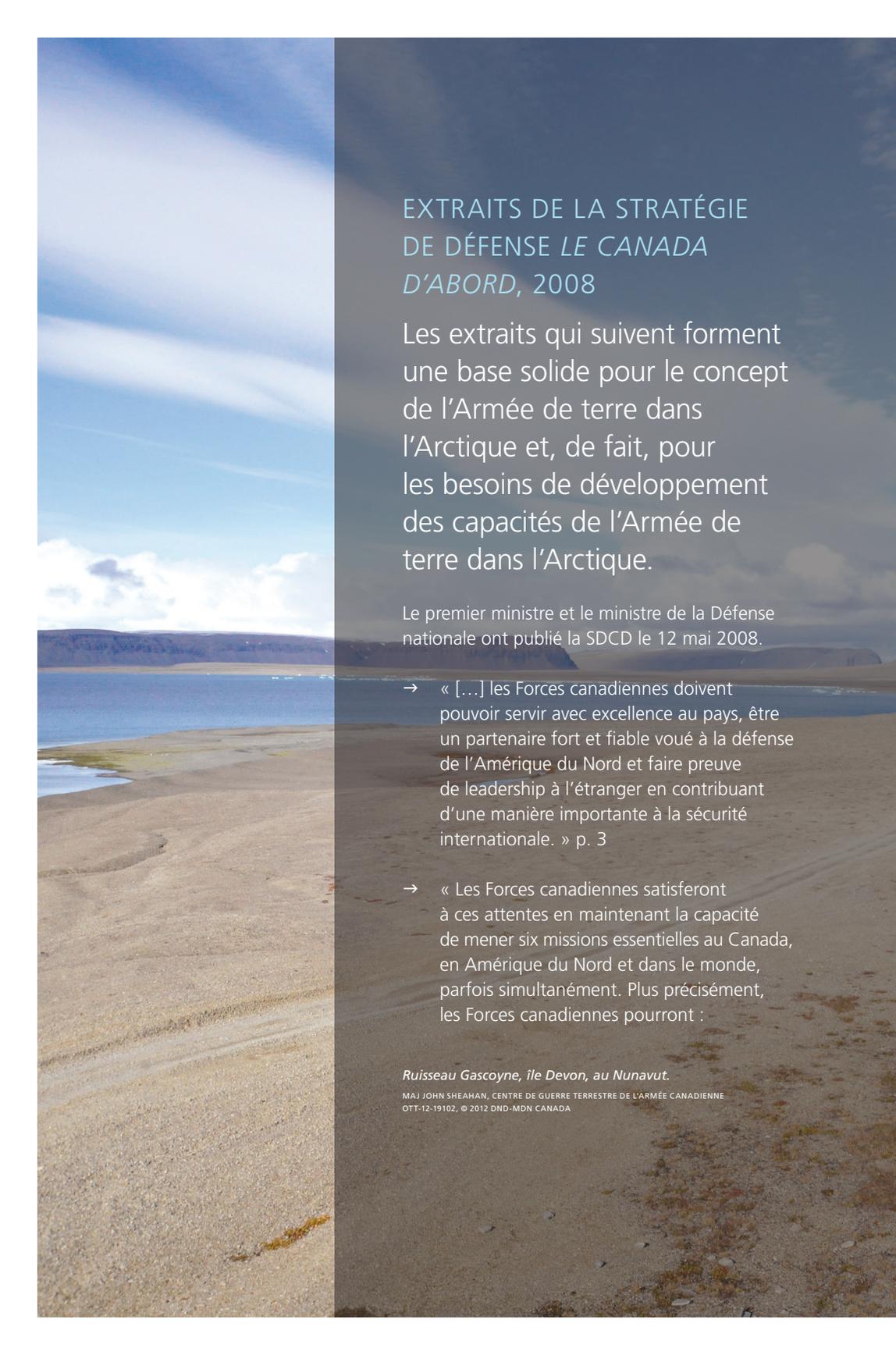
CONCLUSION

Étant donné les changements en cours dans l'Arctique canadien, il est opportun et approprié que le Canada accorde une plus grande attention à la région. Les défis typiques qui vont nécessiter le déploiement de capacités de l'AC dans l'Arctique vont avoir une incidence sur la protection et la sécurité de nos citoyens. Il reste crucial que les capacités arctiques de l'AC soient prêtes à soutenir tout ce dont le GC a besoin pour faire face à différentes situations dans l'Arctique. Il est pour ces raisons essentiel que l'AC se concentre sur les niveaux appropriés de mise sur pied de forces en vue d'opérations dans l'Arctique couvrant un large spectre de missions. Il est aussi essentiel que l'AC collabore avec d'autres éléments des FC et du MDN et avec d'autres ministères pour mettre sur pied un système de maintien en puissance solide qui va soutenir une gamme d'activités canadiennes dans l'Arctique, des interventions en cas de crise aux activités gouvernementales courantes. En préparant maintenant ces capacités, le GC, le MDN et l'AC vont être mieux en mesure de faire face à la gamme des défis qui sont susceptibles de se présenter dans l'Arctique au cours des années à venir.





Un aéronef CC117 Globemaster des Forces canadiennes en train d'atterrir à Resolute Bay, au Nunavut.



EXTRAITS DE LA STRATÉGIE
DE DÉFENSE *LE CANADA*
D'ABORD, 2008

Les extraits qui suivent forment une base solide pour le concept de l'Armée de terre dans l'Arctique et, de fait, pour les besoins de développement des capacités de l'Armée de terre dans l'Arctique.

Le premier ministre et le ministre de la Défense nationale ont publié la SDCD le 12 mai 2008.

→ « [...] les Forces canadiennes doivent pouvoir servir avec excellence au pays, être un partenaire fort et fiable voué à la défense de l'Amérique du Nord et faire preuve de leadership à l'étranger en contribuant d'une manière importante à la sécurité internationale. » p. 3

→ « Les Forces canadiennes satisferont à ces attentes en maintenant la capacité de mener six missions essentielles au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde, parfois simultanément. Plus précisément, les Forces canadiennes pourront :

Ruisseau Gascoyne, île Devon, au Nunavut.

MAJ JOHN SHEAHAN, CENTRE DE GUERRE TERRESTRE DE L'ARMÉE CANADIENNE
OTT-12-19102, © 2012 DND-MDN CANADA

- 
- ◆ mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, y compris dans l'Arctique et par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD);
 - ◆ offrir leur soutien dans le cadre d'un événement international important au Canada, comme les Jeux olympiques de 2010;
 - ◆ répondre à une attaque terroriste importante;
 - ◆ appuyer les autorités civiles en cas de crise au Canada, par exemple en case de catastrophe naturelle;
 - ◆ diriger et/ou mener une opération internationale importante durant une période prolongée;
 - ◆ déployer des forces en cas de crise à l'étranger pour une période de plus courte durée. » p. 3



Le sgt Marcy Madison, un instructeur des Rangers canadiens de Yellowknife (T.N.-O.) aux commandes d'une motoneige qui traîne un komatik (un toboggan de bois).



→ « Les régions arctiques du Canada sont touchées par des changements climatiques qui transforment l'environnement, facilitant la navigation maritime et favorisant ainsi l'activité économique. La calotte polaire rétrécit, offrant de nouvelles possibilités de transport, de tourisme et d'exploration des ressources. L'ouverture de nouvelles voies navigables est considérée, notamment l'ouverture du passage du Nord-Ouest. Bien que cette situation promette d'être très lucrative pour le Canada, elle est également porteuse de nouveaux problèmes sur d'autres fronts. Elle pourrait aussi ouvrir la voie à l'augmentation d'activités illégales lourdes de conséquences pour la souveraineté et la sécurité du Canada et pouvant entraîner la nécessité d'obtenir de nouveau le soutien des militaires. » p. 6

→ « L'atteinte de l'excellence au pays exige de ses forces armées qu'elles soient **avisées** de tout ce qui se passe sur le territoire ou à proximité, de **dissuader** la perpétration de tout acte qui présente une menace à notre sécurité, sur le territoire ou à proximité, et de **réagir** de façon appropriée aux événements qui se produisent n'importe où au pays. Plus précisément, les militaires doivent maintenir les capacités suivantes :

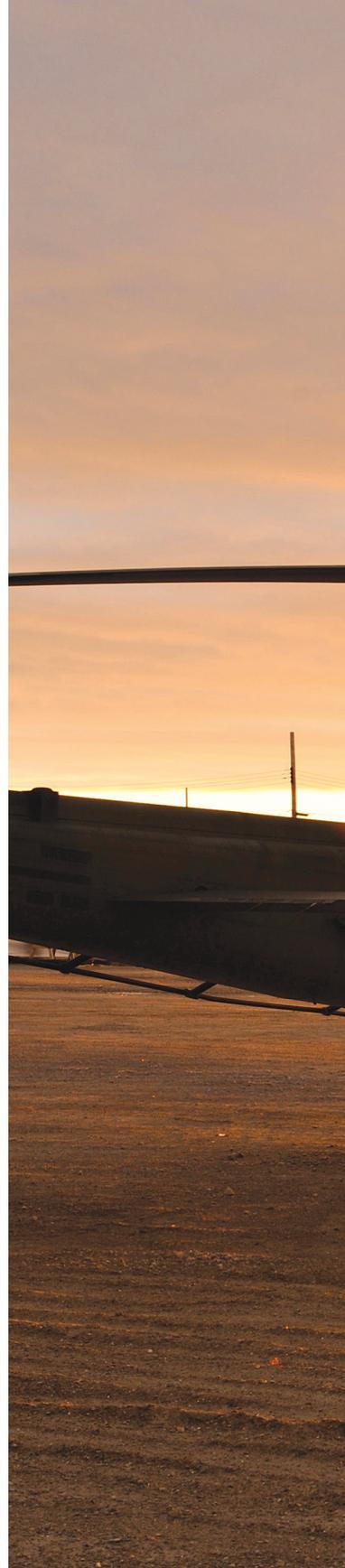
- ◆ surveillance du territoire canadien ainsi que de ses voies d'approche aériennes et maritimes;
- ◆ maintien de capacités de recherche et sauvetage qui sont en mesure de se rendre auprès des victimes de sinistres ou de catastrophes, n'importe où au Canada, 24 heures sur 24, sept jours sur sept;
- ◆ appui aux autorités civiles en réponse à une vaste gamme de menaces allant du désastre naturel aux attaques terroristes. » p. 7

54

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021

→ « Les Forces canadiennes doivent aussi pouvoir exercer la souveraineté du Canada en Arctique et en assurer la défense. De nouvelles possibilités s'offrent partout dans cette région, mais elles s'accompagnent de problèmes nouveaux. Étant donné que le rythme des activités dans les terres et dans les eaux du Nord s'intensifie, les militaires joueront un rôle vital pour démontrer une présence canadienne visible dans cette région potentiellement riche en ressources ainsi que pour aider d'autres organismes gouvernementaux tels que la Garde côtière canadienne à réagir aux menaces qui peuvent s'y manifester. » p. 8



Un hélicoptère CH146 Griffon stationné à Resolute Bay, au Nunavut, à minuit.

SGT RON FLYNN, DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES DE LA FORCE AÉRIENNE, FA2010-2234-01, © 2010 DND-MDN CANADA





EXTRAITS DU CONCEPT OPÉRATIONNEL INTÉGRÉ POUR L'ARCTIQUE, 2010

L'information ci-après est le fondement de haut niveau des FC permettant d'aller de l'avant pour ce qui est de développer des capacités arctiques de 2010 à 2020.

Même si son horizon est plus proche que celui du concept de l'Armée de terre dans l'Arctique, il est bien établi dans les missions fondamentales et les directives générales qui figurent dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* et il est bon d'en prendre note.

CHAPITRE 3 – DÉFIS EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Difficultés liées à la défense et à la sécurité dans le Nord canadien. On estime que le Canada ne fait l'objet d'aucune menace militaire dans le Nord.

Selon la Situation de référence pour les activités nationales et continentales du MDN et des FC, les catégories de difficultés liées à la défense ou à la sécurité auxquelles le Canada devra faire face au cours des dix prochaines années (jusqu'en 2020) ne différeront pas tellement de celles auxquelles le pays est confronté en ce moment. Ce sont notamment :

Le NCSM ST. JOHN'S en opérations dans le détroit Davis, à l'est de l'île de Baffin, au Nunavut.

CPL MALCOLM BYERS, SERVICES D'IMAGERIE DES FMAR(P)
ET2012-5012-09, © 2012 DND-MDN CANADA

- les problèmes d'application de la loi, comme la présence de flottes de pêche étrangères dans les eaux canadiennes ou l'empiètement sur d'autres ressources naturelles;
- les menaces environnementales, comme l'impact des changements climatiques, les tremblements de terre, les inondations, ainsi que d'autres catastrophes naturelles résultant ou non de l'activité humaine;
- le terrorisme national ou international de toute origine prêt à atteindre son but par tous les moyens possible;



- les organisations criminelles nationales ou internationales motivées par l'appât du gain et prêtes à atteindre leurs buts par tous les moyens possibles;
- les activités de recrutement de services de renseignement adversaires ou susceptibles de l'être (gouvernementaux ou non);
- les opérations de contre-ingérence adversaires, ou susceptibles de l'être (gouvernementales ou non), visant à entraver les opérations du Canada ou du renseignement allié;
- les attaques d'infrastructures essentielles physiques ou terrestres, spatiales, ainsi que les cyberincidents visant les systèmes d'information, menées par des adversaires, des personnes ou des organisations susceptibles de l'être;
- l'augmentation du risque de pandémie.

Bien que la Défense doive être apte à faire face à toutes ces menaces, certaines d'entre elles seront plus lourdes de conséquences sur la sécurité dans l'Arctique et exigeront, par conséquent, des efforts particuliers de la part du Ministère. Nous faisons référence notamment à l'accroissement des activités militaires à l'étranger, aux activités de transport et à celles liées à l'aérospatiale.



Le slt Catherine Raynault du 2^e Régiment d'artillerie de campagne au cours d'un exercice de survie en hiver, dans le nord du Québec.

PHIL CHEUNG, 32^E GROUPE-BRIGADE DU CANADA, 2006, LC2006-006-722







Questions liées à la souveraineté, aux limites territoriales et à la délimitation de la plate-forme continentale. Du point de vue de la Défense, les différends portant sur la délimitation territoriale, mis en veilleuse à cause de l'inaccessibilité de la région, devront faire l'objet d'une attention prioritaire²⁶. C'est ainsi que l'un des désaccords ayant fait surface est celui opposant le Canada aux États-Unis sur l'emplacement de la limite maritime entre les deux pays dans la mer de Beaufort. Dans le détroit de Nares, le Danemark dispute au Canada la propriété de l'île Hans. Ce désaccord ne touche toutefois que l'île, et non la limite maritime. Par contre, le Canada connaît des différends avec le Danemark quant à deux petites zones de la mer de Lincoln, à cause de divergences de vues sur la manière de mesurer l'équidistance²⁷. Il est également intéressant de mentionner le différend entre le Canada et les États-Unis sur l'état du droit sur les différentes voies navigables communément appelées le « passage du Nord-Ouest ». Bien que la souveraineté canadienne sur ces voies navigables ne soit pas remise en cause, la question à résoudre est d'établir si ces dernières forment un détroit ouvert à la navigation internationale ou si elles forment des eaux intérieures.

Indépendamment des questions liées à la souveraineté, tous les états côtiers de l'Arctique travaillent activement à définir les limites extérieures de leurs plates-formes continentales respectives. De fait, le Canada collabore en ce sens avec les États-Unis, la Russie et le Danemark.

26. Sénat du Canada. *La garde côtière dans l'Arctique canadien : Rapport provisoire*, p. 6. Chaque État arctique entreprend des actions visant à définir les limites de ses plates-formes continentales respectives afin de pouvoir établir légalement l'étendue de ces dernières au-delà de ses zones économiques exclusives.

27. HANSEN, Jesper. 'Crime in the Arctic', [En ligne]. [http://arctic-council.org/article/2009/8/crime_in_the_arctic] (consulté le 20 août 2009).

Activités militaires actuelles Bien que la collaboration internationale se maintienne, le niveau des activités militaires dans l'Arctique a augmenté. En effet, les nations cherchent à faire valoir leurs intérêts nationaux, à surveiller les activités dans la région et à mettre en œuvre leurs politiques nationales dans leurs zones respectives.

Récemment, la US Navy a publié la *Navy Arctic Roadmap* (octobre 2009) pour la période 2010-2014. Les États-Unis affirment dans ce document qu'ils entretiennent des relations stables avec les autres nations dans l'Arctique et que [traduction] « les changements environnementaux et la concurrence pour obtenir les ressources pourraient entraîner des tensions ou réciproquement, des opportunités de coopération... ». Ces observations soulèvent directement la question de la définition d'objectifs stratégiques pour la région de l'Arctique qui reposeraient sur la poursuite des efforts en vue d'établir de partenariats avec les différents intervenants et d'initier l'évaluation des capacités. À ce chapitre, les États-Unis d'Amérique ne sont pas les seuls à envisager des investissements futurs afin d'améliorer leurs capacités militaires dans l'Arctique.



Des membres du Groupe-compagnie d'intervention dans l'Arctique (Grey and Simcoe Foresters) se préparent à monter à bord d'un hélicoptère CH146 Griffon en partance pour Resolute Bay, au Nunavut.

SGT RON FLYNN, DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES DE LA FORCE AÉRIENNE, NO DE SÉRIE FA 2010-2230-12.JPG, © 2010 DND-MDN CANADA



Le NCSM MONTRÉAL participe à un exercice de recherche et sauvetage au large de la côte du Groenland.

CPL RICK AYER, SERVICES D'IMAGERIE DE LA FORMATION, HALIFAX (N.-É.), HS2010-H001-133, © 2010 DND-MDN CANADA





Au cours des dernières années, la Russie a également renforcé ses activités militaires dans la région. Différents rapports de sources ouvertes qui décrivent l'élargissement des forces russes aériennes et maritimes dans l'Arctique en font foi. Dans la même veine, le 27 mars 2009, la Russie annonçait son intention de mettre sur pied des forces afin de [traduction] « ... protéger sa plate-forme continentale ». Ces forces seront mises sur pied à partir de capacités existantes [traduction] « au sein des flottes dans le Nord et le Pacifique et... des régions militaires limitrophes à l'océan Arctique... ». Dans le cadre de cette initiative, la Russie prévoit [traduction] « aménager un nouveau poste de garde-frontière et moderniser les pistes d'atterrissage à proximité immédiate... ».

Une telle activité pourrait témoigner de la volonté de certains à employer la force militaire dans l'Arctique pour élargir leur présence et exercer leur souveraineté. Par conséquent, la Défense doit s'engager sur la même voie et, au besoin, être apte à promouvoir les intérêts du Canada et à soutenir l'application de la loi canadienne. Elle devra, entre autres, surveiller les voies navigables de concert avec les autres ministères afin de faire respecter la réglementation canadienne en matière de transports et de pollution, d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles et des pêches.

Sur une note plus optimiste, l'augmentation des activités militaires étrangères dans l'Arctique peut également offrir au Canada de nouvelles opportunités de coopération avec les forces des puissances étrangères dans l'Arctique à l'égard de la défense des intérêts communs dans la région.

Urgences maritimes et aériennes.

Bien que des doutes subsistent à l'effet que le passage du Nord-Ouest puisse devenir une voie de navigation viable au cours des dix prochaines années, il n'en demeure pas moins que les services maritimes d'excursions et le trafic aérien n'ont cessé de croître dans la région. D'où le potentiel accru d'urgences maritimes et aériennes qui comportent des difficultés qui leur sont propres.

L'éventualité d'une catastrophe maritime préoccupe grandement le Canada, puisqu'un certain nombre d'événements à grande incidence survenus au cours des dernières années en ont mis au premier plan les répercussions. L'accident du pétrolier Exxon Valdez est particulièrement bien documenté. En 1989, le pétrolier a échoué sur Bligh Reef dans le golfe du Prince William, en Alaska. Dans les six heures qui ont suivi, le navire a répandu environ 10,9 millions de gallons de pétrole brut, contaminant la côte sur une longueur de plus de 1100 kilomètres. L'étendue et la durée du nettoyage ont été considérables. L'intervention, réalisée sur une période beaucoup plus longue que prévue, a finalement requis la participation de plus de personnel et d'équipement que tout autre déversement dans l'histoire des États-Unis. Le confinement initial et le nettoyage qui l'a suivi ont mis à contribution plus de 11 000 employés, 1400 navires et 85 avions.



Un hélicoptère CH146 Griffon s'approche de l'aéroport de Pangnirtung, au Nunavut.

SGT FRANK HUDEC, CAMÉRA DE COMBAT DES FORCES CANADIENNES, IS2004-2148A



Les NCSM MONTRÉAL au coucher de soleil, à l'ancre au ruisseau Pond, île de Baffin, au Nunavut.

SGT DENNIS POWER, LES NOUVELLES DE L'ARMÉE - SHILO. AS2006-0792A





Des incidents plus récents sont aussi liés à la popularité croissante de l'écotourisme dans les régions polaires. En 2007, deux navires de croisière à coque renforcée d'agences de tourisme d'aventure, le MV Framet et le MV Explorer, ont été endommagés par la glace dans les eaux de l'Antarctique. Le MV Explorer a vu sa coque percée par la glace et a échoué peu après non loin de l'Argentine. Heureusement, des navires et des bateaux de la marine chilienne et argentine qui passaient à cet endroit ont permis le sauvetage de ses 154 passagers.

L'augmentation des activités maritimes dans le Nord canadien ne fera qu'augmenter l'incidence de tels événements dans les eaux mal cartographiées et encombrées par la glace des îles de l'Arctique.

69

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021

Activités aérospatiales. Au cours des dernières décennies, le nombre de vols commerciaux survolant le Nord du Canada a considérablement augmenté à cause des changements aux trajets traditionnels d'est en ouest vers des routes de transit polaires plus courtes. La réalité derrière cette nouvelle perspective, ce sont environ 125 000 vols internationaux qui survolent maintenant l'Arctique chaque année, ce qui équivaut à 342 vols par jour. De plus, cette tendance ne fera que s'accroître à l'avenir, augmentant ainsi le risque de catastrophe aérienne (MAJAID) dans la région. Cette situation sera d'autant plus ardue pour le Canada que l'Extrême-Arctique ne dispose actuellement que d'infrastructures très élémentaires sur le plan des pistes d'atterrissage, des bases de transit et d'approvisionnement ou des installations médicales.





Des techniciens des mouvements, du personnel navigant et du personnel au sol déchargent des hélicoptères CH-146 Griffon d'un CC177 Globemaster III à Resolute Bay

*Un membre du Quartier général et escadron des transmissions du 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada
en déploiement à Tsiigehtchic (T.N.-O.)*

SGT FRANK HUDEC, COMMANDEMENT CANADA, FORCES CANADIENNES, CC2012-0820-011, © 2012 DND-MDN CANADA





La difficulté des opérations de sauvetage dans de telles conditions est devenue évidente lors de l'écrasement, en octobre 1991, d'un simulateur de navigation CC130 Hercules à environ 30 kilomètres (19 milles) d'une piste d'atterrissage, au cours d'une mission de réapprovisionnement de la Station des Forces canadiennes (SFC) Alert. Cinq des dix-huit passagers et membres de l'équipage ont péri dans cet écrasement. Le blizzard, la topographie du terrain, les distances et l'endroit isolé de l'écrasement ont ralenti les tentatives de sauvetage de la SFC Alert, du personnel de l'Air Force (USAF) des États-Unis de Thule, au Groenland, et du personnel des bases des FC du sud du Canada.

À l'exception de la SFC Alert, il ne se fait aucun contrôle de la circulation aérienne ou de surveillance aérospatiale au nord du Système d'alerte du Nord. Comme le Canada ne dispose pas d'effectifs SAR réservés pour les opérations au nord du 60e parallèle, organiser une opération de SAR dans cette région avec les ressources actuelles relève du défi.

73

CENTRE
DE GUERRE
TERRESTRE
DE L'ARMÉE
CANADIENNE

Le Grand Nord :
le concept
de l'Armée de terre
dans l'Arctique
en 2021



CONCEPTION ET PRODUCTION

Les Publications de l'Armée canadienne
Kingston (Ontario), K7K 7B4, Canada

Cette publication a été composée
en utilisant Frutiger LT Std., 9 points avec
un interlignage de 12 points.

LE GRAND NORD : LE CONCEPT DE L'ARMÉE DE TERRE DANS L'ARCTIQUE EN 2021

L'Arctique canadien représente 40 p. 100 des terres émergées du Canada et compte seulement un peu plus de 100 000 habitants. Au cours des dernières décennies, une diminution importante de la couche de glace saisonnière de l'Arctique a ouvert la voie à des activités accrues de navigation, de tourisme et d'exploration des ressources dans la région. Il n'existe pas de menace militaire classique dans le Nord à l'heure actuelle, mais les activités accrues découlant des changements climatiques et des nouvelles possibilités économiques soulèvent la perspective que se manifestent d'autres défis en matière de sécurité dans les années à venir.

Il est opportun et approprié que le Canada accorde une plus grande attention à la région. L'Armée de terre du Canada a manifestement un rôle à jouer dans le renforcement des capacités du pays dans l'Arctique. Le présent document décrit l'orientation générale de tout le travail de développement touchant les capacités qui auront une incidence sur les opérations de l'Armée de terre dans le « Pays du nord, puissant et libre ». En préparant maintenant ces capacités, l'Armée de terre du Canada va être mieux en mesure de faire face à la gamme des défis qui sont susceptibles de se présenter dans l'Arctique au cours des années à venir.

CENTRE DE GUERRE TERRESTRE DE L'ARMÉE CANADIENNE

Le Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne est le creuset intellectuel de l'Armée de terre dans lequel sont développés les grands concepts et définies les capacités de l'avenir immédiat et éloigné. Il a la responsabilité de définir des principes et spécifications de conception de la structure de la force qui s'appuient sur les concepts établis et reflètent les capacités retenues; de formuler le plan de développement et d'expérimentation des concepts de l'Armée de terre, à titre d'interface centrale avec les autres centres de guerre, les autres ministères, les nations partenaires, ainsi que les organismes externes et le milieu universitaire; et d'exécuter et publier des travaux de recherche de haute qualité à l'appui des objectifs de développement des forces de l'Armée canadienne.



Défense nationale National
Défence

Canada